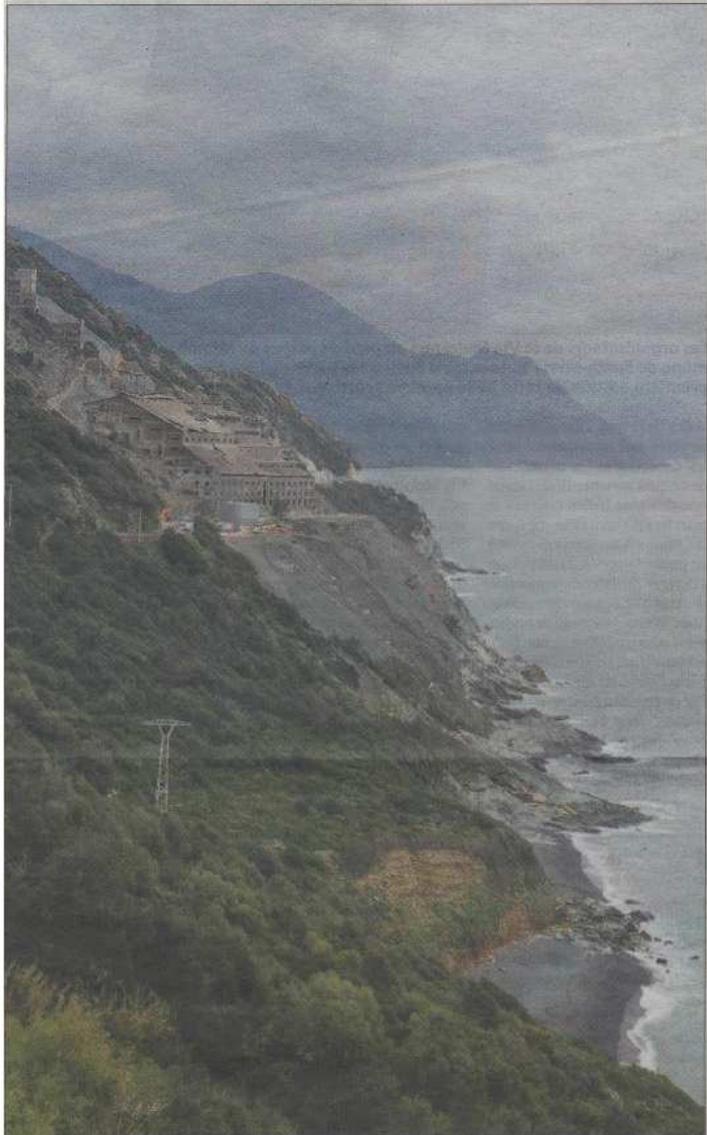


# 11 millions d'euros et trois ans après sur le chantier de la mine de Canari



Sur ce cliché, la piste d'un kilomètre à flanc de colline se distingue, derrière le bâtiment. En contrebas, une autre piste, pour installer la pompe. (Photos Louis Vignaroli)

Il s'agit des travaux parmi les plus impressionnants de ces 20 dernières années en Corse : la mise en sécurité d'une mine à ciel ouvert sur une pente de 40°. Avec un minerai hautement mortel

**L**e premier coup de pelle pour sécuriser la mine de Canari a été donné en octobre 2009. D'arrêts, en nouvelles normes, en problème inédit, le chantier s'est interrompu, puis a repris, s'est de nouveau stoppé. En ce mois d'avril, l'Ademe (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), maître d'ouvrage, peut toutefois annoncer un retrait définitif des installations de chantier pour le mois de juin. En croisant les doigts...

« On travaille depuis plusieurs semaines à la mise en sécurité de la RD 80, précise Patrick Jacquemin, ingénieur à l'agence. Des plaques du bâtiment commencent à tomber, il a donc fallu purger cette façade et installer des filets. C'est ce que nous sommes en train de faire. On a aussi creusé un trou dans le toit pour que ce qui tombe, reste dans le bâtiment et ne vienne pas sur la route. En même temps, on fait le terrassement de la route, avec un enrochement qui stabilisera l'ensemble. C'est pour cela que l'on travaille entre minuit et six heures, en fermant la voie. On terminera par une revégétalisation. »

## Mission 1 : stabiliser les déchets

Mais toute, absolument toute, nouvelle opération du chantier est soumise à une phase de test : l'entreprise Vinci travaille une journée et s'arrête. L'ensemble des données des capteurs situés sur les machines, sur les ouvriers, est envoyé à un laboratoire pour connaître le taux de fibres dans l'air. Les résultats prennent plusieurs jours et expliquent en partie le retard du chantier. La sécu-

rité des travailleurs est une priorité. Par exemple, sur l'enrochement en bord de route, un gros rocher devait être attaqué au brise roche hydraulique... La caisse d'assurance retraite et de la santé au travail (Carsat), qui valide toutes les opérations, a révélé que les résultats laissaient apparaître une grosse présence d'amiante. « Ils nous ont conseillé de travailler sans hommes, avec un robot », ajoute l'ingénieur de l'Ademe. Ce n'est pas possible évidemment. L'enrochement épousera donc la forme du rocher. »

Pourtant les 10 à 30 ouvriers qui s'expriment depuis trois ans et demi en ont réalisé des prouesses. La mission de l'agence, par arrêté préfectoral du 29 septembre 2008, était la mise en sécurité et donc la stabilisation mécanique des versants, c'est-à-dire éviter que les déchets glissent sur la route. Car pendant l'exploitation de la mine de Canari (1952-1966) seule était conservée la roche très dense en amiante, celle qui était jugée trop pauvre était déversée sur les coteaux de l'usine. Ce sont ces couches, par essence instables, qui menacent. Mais pour les enlever... Sur une pente de 40° !

« Il a fallu créer une piste à flanc de colline, reprend Patrick Jacquemin. Pour atteindre les déchets mais aussi corriger la pente trop forte et évacuer l'eau de ruissellement sur les côtés. » La piste serpente sur 1 000 mètres, du haut de la mine jusqu'à la RD 80, et, commencée en octobre 2011 a été finie en mai dernier. Un travail gigantesque avec des poses de filets anti-pierres, des compensations de creux avec des forages à 20 mètres de profondeur.

## Un budget presque multiplié par deux

À ses exigences techniques sont venues s'ajouter des contraintes réglementaires au fil des mois : plus de filtre, plus de protection, plus de douches ! Car un ouvrier ne peut travailler plus de 2 h 30 sous la combinaison.

Au final il prend quatre douches, réduisant donc son temps sur le chantier, rallongeant ainsi le planning, la facture... À cela il faut ajouter par exemple l'achat d'un brumisateur inédit pour le chantier en bordure de route, un brumisateur conçu spécialement pour fonctionner avec l'eau de mer. Car toute l'eau aspergée sur le chantier provient de la mer plus bas.

Qu'il a fallu aller pomper en construisant, là encore, une piste. Une pompe qui, lors de la tempête qui a frappé le Cap le 28 octobre dernier, a été littéralement broyée... encore du retard, encore du personnel et du matériel immobilisés.

« C'est sûr que c'est un chantier unique, poursuit l'ingénieur de l'Ademe. Quand vous songez que nous sommes passés d'un coût estimé à 6 millions d'euros et que nous en sommes désormais à plus de onze... »

Si le planning est respecté, si tout fonctionne, il restera à couler une bi-couche sur les déchets versés dans le trou de la mine (35 000 m<sup>3</sup>) puis à poursuivre les tests de revégétalisation. Ouf... Le site ne sera toutefois pas rendu à son aspect initial, sa nature d'avant l'usine. Mais il sera plus sûr. Et ressemblera un petit peu moins à une verrerie.

**CHRISTOPHE LAURENT**  
claurent@corsematin.com

## Et le bâtiment ?

« Le bâtiment ne faisait pas partie de la mission de mise en sécurité, il n'y avait pas de démolition programmée... mais il faudra, à un moment, mener une réflexion », assure Patrick Jacquemin.

L'amiante récolté dans le cratère était acheminé via des wagonnets dans le bâtiment, où elle était mise en balles puis chargée sur les camions. Autant dire que l'intérieur est potentiellement très contaminé. Pourtant, jusqu'à présent les murs de l'ensemble tiennent le choc des années. Mais pour combien de temps encore ? Les pouvoirs publics ne peuvent pas se permettre d'attendre qu'un pan s'effondre. Le toit, déjà, donne des signes de fatigue.

Pour l'instant, l'idée est de laisser « respirer » les lieux après trois ans et demi de chantier. Ensuite, et selon les possibilités financières sans doute aussi, un projet pourra être dessiné pour ce qui demeure l'aspect le plus visible de l'histoire de l'amiante en Corse.



Les ouvriers travaillent jour et donc nuit, avec des combinaisons qu'ils doivent, réglementairement, retirer toutes les 2 h 30.